Histoires de Réalisations

Fiche informations
Bilan de compétences.

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Cadre légal et réglementaire

https://travail-emploi.gouv.fr/le-bilan-de-competences

Les articles L.6313-4 et R.6313.-4 et suivants du Code du travail précisent :
« Les bilans de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. »

Objectifs du bilan de compétences

Le bilan de compétences est envisagé dans le cadre d'une interrogation sur sa situation professionnelle, soit pour confirmer son choix, soit pour ré-interroger la suite de sa carrière.

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ou de validation des acquis de l'expérience
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

Prérequis
- Pas de prérequis de niveau
- Avoir une démarche volontaire

Durée
- 24 H maximum, réparties sur plusieurs semaines
- 3 à 4 mois

Tarif & Financement
- 1850 euros
- TVA non applicable
- Financement individuel : CPF, fonds privés
- Financement employeur
- Financement autre : France Travail

Indicateurs de résultats
- Taux de satisfaction: en cours de réalisation
- Nombre de bilans : en cours de réalisation
- Taux de suivi à 6 mois : en cours de réalisation

Modalités et délais d'accès

Un entretien préalable à l'inscription permet de vous informer sur les modalités de déroulement de la prestation et d'individualiser le parcours d'accompagnement.
Le délai de démarrage est de 15 jours maximum après validation du dossier de financement (respect du délai légal de 11 jours ouvrés pour les financements CPF).

Fiche informations
Bilan de compétences.

Les trois phases du bilan de compétences

Phase préliminaire	Phase d'exploration	Phase de conclusion
♦ Analyser votre besoin ♦ Comprendre le déroulement du bilan et les moyens utilisés ♦ Déterminer le format le plus adapté ♦ Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.	♦ Identifier vos compétences et vos motivations ♦ Déceler vos ressources et potentiels ♦ Élaborer vos scénarios d'évolution professionnelle ♦ Définir un plan d'action	♦ Formaliser le travail réalisé durant le bilan ♦ Concrétiser la relation entre vos compétences et votre projet professionnel Les résultats du bilan sont votre seule propriété. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec votre accord.

Et un RDV de suivi à 6 mois.

Modalités d'évaluation du bilan de compétences

Bilan intermédiaire à mi parcours.
Suivi évaluatif continu tout au long du parcours, afin de mesurer la progression, les apprentissages et les résultats obtenus.
Espace de synthèse et d'ancrage après chaque séance

Méthodes, moyens et outils utilisés

Entretiens en face à face
Travail personnel assisté et guidé sur une plateforme numérique : questionnaire, tests, outils et ressources
Suivi évaluatif continu tout au long du parcours

Accessibilité et Handicap

Nous étudions ensemble les adaptations nécessaires (pédagogiques, matérielles ou de rythme) pour garantir le bon déroulement de votre parcours. Pour toute demande spécifique, nous vous orientons vers notre réseau de partenaires experts.

Contact

Rachel Lamour
Prise de rdv en ligne : https://calendly.com/hdr-coaching
06 43 42 68 17 - rl@hdr-coaching.com
www.hdr-coaching.com
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.